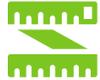


# ECONOMIES D'ENERGIE

Ne laissez pas partir vos économies

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels qualifiés.

		
DPE	Gaz	Electricité
		
Amiante	Loi Carrez	Termites

Les accidents domestiques électriques et gaz, une personne sur dix n'en réchappe pas. Pour savoir si vous êtes en danger, Gascogne Energies Services réalise, pour quelques euros, un **Diagnostic sécurité** pour votre habitation ou votre local professionnel.

Renseignements au 05 58 71 62 43

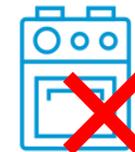


Numéro Urgence ELECTRICITE :  
05 58 71 62 43

## LES BONS REFLEXES

A chaque situation, la bonne réaction

## COUPURE DE COURANT



- Ne touchez jamais les fils électriques dénudés ou les installations électriques défectueuses. Contactez un professionnel ;
- N'ouvrez ni réfrigérateur, ni congélateur : vous préserverez ainsi vos aliments pendant un certain temps. Vous trouverez sur la notice de vos appareils leurs capacités hors énergie ;
- N'utilisez jamais d'appareil fonctionnant au charbon de bois ou au gaz comme un réchaud de camping : vous risqueriez une intoxication au monoxyde de carbone ;
- Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance.

F I C H E S E C U R I T E



# Les bons réflexes Electricité

Lorsqu'il y a une coupure de courant dans votre logement, c'est le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) qui intervient s'il s'agit d'une panne générale d'alimentation dans tout le voisinage.

En revanche, si la panne ne concerne que votre installation privative, vous pouvez suivre les préconisations suivantes :

## 1 Vérification du voisinage

**Vérifiez que le voisinage n'est pas aussi concerné**

Si tout le voisinage est concerné ; vous pouvez contacter notre service d'urgence électricité

## 2 Rendez-vous au tableau électrique

**S'il ne s'agit pas d'une panne de réseau**

Rendez-vous devant le tableau électrique pour vérifier si toute l'installation a sauté ou si seulement une ligne a disjoncté. Vous pourrez ainsi très rapidement déterminer l'ampleur du problème.

ans certains cas, une coupure de courant peut être liée à un manque temporaire de puissance, vous pourrez généralement réenclencher manuellement le compteur en remontant le disjoncteur général. Si tel est le cas, vous pouvez nous contacter, ou réaliser une démarche en ligne, pour augmenter votre puissance souscrite.

## 3 Trouvez un appareil défectueux

**Très souvent les coupures sont causées par des appareils défectueux**

Pour repérer l'appareil électrique défectueux, utilisez votre tableau électrique :

- En abaissant tous les disjoncteurs
- En relevant l'interrupteur général
- En ré-enclenchant chaque disjoncteur à tour de rôle. Si votre compteur coupe à nouveau, vous avez détecté l'équipement fautif.

Vous pouvez reproduire la même manipulation avec le disjoncteur concerné et en débranchant/rebranchant chaque appareil raccordé sur cet équipement.

Une fois l'appareil identifié, vous aurez le choix entre vérifier son branchement et le réparer, ou le changer s'il est réellement défectueux. Si aucun appareil n'est branché et que la panne persiste, il s'agit d'un problème sur le circuit lui-même : faites alors appel à un électricien qualifié.